

Image not found or type unknown



Vol d'argent puis restitution

Par **CeriseRouge**, le **05/03/2015 à 17:00**

Bonjour à tous, rnJ'ai été récemment mise à pied (mise à pied conservatoire) pour un vol que j'ai commis au sein de mon entreprise. Il s'agit d'un vol d'argent que j'ai restituée quasi aussitôt des faits. Je me suis dénoncée car j'ai considérée que mon acte était grave. rnJe voulais savoir les suites que pouvait prendre mon employeur ? rnMerci

Par **aguesseau**, le **05/03/2015 à 17:19**

bjr,rnl'infraction pénale de vol demeure.rnimpossible de savoir que va décider votre employeur.rncdt

Par **CeriseRouge**, le **06/03/2015 à 08:37**

Merci pour votre réponse !